

GROUPE « DAMMARIE MA VILLE »

Élections européennes / législatives

Le 9 juin, se déroulaient les élections européennes dans notre pays. Le taux de participation à Dammarie-lès-Lys était de 50,61%, contre 40,13 % pour dernières élections européennes en 2019. Nous pouvons voir un motif de satisfaction avec l'augmentation de la participation, malgré une abstention encore trop présente. La mobilisation de tous est essentielle pour faire vivre une démocratie, le vote en est l'action la plus parlante. L'inscription sur les listes électorales repose sur une procédure administrative très encadrée qui peut conduire à des radiations lorsque les démarches ne sont pas correctement effectuées par les électeurs pour leur domiciliation. Nos services ont eu à traiter un certain nombre de cas et n'ont jamais été désavoués lorsque l'examen par l'autorité juridique a été nécessaire.

Le Président de la République a décidé la dissolution de l'Assemblée nationale, provoquant ainsi de nouvelles élections législatives. Dans cette période d'instabilité, nous nous devons d'être à la hauteur.

Depuis 2014, nous sommes animés par le sens de l'intérêt général. Dans cette élection, nous agissons de la même manière, afin de préserver notre territoire de toutes les outrances.

Aménagement du Clos Saint Louis

Lors du Conseil communautaire du 29 avril dernier, l'agglomération Melun Val de Seine s'est prononcée en faveur de l'extension de l'intérêt communautaire en matière de création et de réalisation d'opération d'aménagement au Clos Saint-Louis.

En effet, les questions d'aménagement de l'espace et le développement économique relèvent de la

compétence de l'agglomération. Depuis de nombreuses années, cette compétence communautaire ne s'appliquait pas au Clos Saint-Louis. Ces 100 hectares au milieu du territoire de la CAMVS échappaient à cette logique. Cette situation devait donc être régularisée et échoir comme cela est légalement prévue à l'agglomération Melun Val de Seine.

Notre commune reste bien évidemment impliquée dans le devenir de cet espace en gardant notamment la maîtrise des sols et donc de la délivrance des permis de construire. Aussi, c'est une action conjointe de la CAMVS et de notre ville qui veillera au développement de ce secteur important de notre territoire.

Cette opération d'aménagement d'intérêt communautaire répondra à un enjeu de développement de l'activité économique de notre agglomération.

GROUPE « DAMMARIE CITOYENNE »

« Mon patron est extraordinaire, il me paie régulièrement à ne rien faire ... »

Le 14 juillet 1935, pour la première fois, militants et chefs radicaux, socialistes et communistes défilent de concert aux côtés d'autres petits partis, syndicats et associations (CGT, CGTU, CVIA, Ligue des droits de l'homme...). Dans l'euphorie d'une unité retrouvée, la gauche réaffirme l'importance de la mobilisation antifasciste et dégage des objectifs pour améliorer la situation du pays. Tout naturellement, le comité d'organisation de cette manifestation, dirigé par le président de la Ligue des droits de l'homme Victor Basch, est prolongé en un comité national pour le « rassemblement populaire », chargé d'élaborer un programme commun et des accords de désistement dans la perspective des élections du printemps 1936. Le programme du Front populaire est né. Il se structure autour de son slogan électoral « Pain,

Paix, Liberté » et s'organise en deux rubriques.

Les revendications sont classiques : défense de la démocratie (obligation pour les organes de presse de publier leur bilan financier pour permettre à leurs lecteurs de connaître l'identité de ceux qui les financent, promotion des droits syndicaux et de l'école laïque...) et de la paix. En matière économique, le programme a la volonté de réformer la Banque de France, de réduire la semaine de travail sans réduction du salaire hebdomadaire, de créer un Office national des céréales destiné à régulariser le marché et lutter contre les spéculateurs, un fonds national de chômage et un régime de retraite pour les vieux travailleurs.

Le 3 mai, le Front populaire remporte les élections législatives. Le 4 juin Léon Blum est nommé président du Conseil. Sans majorité du bloc pro-

létarien à l'intérieur du Front populaire, le monde ouvrier se met progressivement en grève après le rassemblement du 24 mai en souvenir de la fin sanglante de la Commune de Paris, accompagné des drapeaux rouges. De nombreuses grèves débutent jusqu'au mois d'août et obtiennent rapidement satisfaction. Le 7 juin 1936, les accords Matignon sont signés par la CGT et le patronat, à l'initiative du gouvernement. Ces accords mettent en place, entre autres, le droit syndical, la hausse des salaires de 12% en moyenne, la semaine de travail à 40 heures au lieu de 48h et, pour la première fois, deux semaines de congés payés.

Bons congés à toutes et tous.

dammariecitoiyenne@gmail.com
Vincent Benoist, Laurence Delaportas,
Sarah Machrouh, Raphaël Segerer,
Catherine Domenech

GROUPE « UN NOUVEAU SOUFFLE POUR DAMMARIE »

LA VOIX DES QUARTIERS COMPTE !

Face au résultat de l'extrême droite aux dernières élections européennes et suite à la décision irresponsable de dissoudre l'Assemblée nationale, l'arrivée du rassemblement national au pouvoir est annoncée comme inéluctable.

Nous appelons chaque citoyen à un sursaut républicain pour faire barrage à ce courant aux origines fascistes et racistes dont les décisions auront de graves conséquences sur le pays en général et sur le quotidien des habitants des quartiers populaires en particulier. L'accession du RN au pouvoir n'est pas une fatalité. Changeons le cours de l'histoire.

NOUS APPELONS AU VOTE CITOYEN ET RESPONSABLE POUR DÉFENDRE LA JUSTICE SOCIALE

TOUS CONCERNÉS

Associations, habitantes et habitants des quartiers, nous serons les premiers impactés par les conséquences de l'arrivée de l'extrême droite au pouvoir. C'est pourquoi, nous devons cesser d'invisibiliser

les candidates et candidats issus des quartiers et dont la légitimité n'est plus à démontrer. Il faudra les soutenir pour prendre une part active dans les décisions de notre pays.

OUI À LA DÉMOCRATIE

Acteurs de nos quartiers, par nos engagements quotidiens dans les associations, nous ne sommes pas seulement un réservoir d'électeurs et nous ne nous contenterons pas de rester spectateurs.

Nous appelons tous les abstentionnistes à voter massivement le 30/6 et 7/7 en se rendant à l'isoloir ou en votant par procuration.

MOBILISONS-NOUS

Seule notre mobilisation constituera une arme décisive pour faire barrage à l'extrême-droite, au racisme, aux discriminations et pour promouvoir l'égalité, la justice et la solidarité. Nous sommes prêts à prendre notre avenir en main et à assumer nos responsabilités.

NOS PRIORITÉS

Lutte contre la pauvreté

La diminution du pouvoir d'achat accentuée par l'inflation se manifeste par la forte augmentation des demandes auprès des organismes d'aides alimentaires (resto du cœur...). Il est indispensable d'accroître les moyens financiers et humains des associations, valoriser le bénévolat, simplifier et clarifier les procédures de tous les dispositifs d'aide dès leur conception.

Urgence sociale

- Augmenter les salaires et les pensions
- Revenir sur la réforme des retraites et l'assurance chômage
- Défendre et renforcer les services publics (santé, logement, éducation, culture)
- Conduire une véritable politique pour la jeunesse
- Consolider les fondements d'une société démocratique
- Imposer l'égalité hommes-femmes
- Lutter contre toutes les formes d'exclusion